

**AMENDEMENT 1**

déposé par Reino Paasilinna et Teresa Riera Madurell, au nom du groupe PSE

**Rapport**

**A6-0036/2006**

**Reino Paasilinna**

Une société de l'information pour la croissance et l'emploi

Proposition de résolution

---

Paragraphe 80

80. estime qu'insister sur la dimension de genre des TIC est essentiel non seulement pour éviter les répercussions fâcheuses de la révolution numérique sur l'égalité ou la perpétuation des inégalités et discriminations existantes; ***observe qu'il importe de prendre en considération les multiples facettes de la fracture numérique, en particulier du point de vue du genre, ce qui doit faire l'objet d'une action spécifique dans le cadre de la future initiative européenne pour l'inclusion électronique ("e-inclusion"); considère que le risque d'exclusion sociale qui se fait jour, dû à l'incapacité d'utiliser les technologies nouvelles et les technologies de l'information, frappe les femmes de façon disproportionnée;***

*(L'amendement reprend en partie le texte des paragraphes 81 et 82; ces paragraphes seront donc supprimés s'il est adopté)*

Or. en

**AMENDEMENT 2**

déposé par Reino Paasilinna et Teresa Riera Madurell, au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**A6-0036/2006**

**Reino Paasilinna**

Une société de l'information pour la croissance et l'emploi

Proposition de résolution

---

Paragraphe 83

83. prie la Commission de réaliser (*suppression*) une analyse de l'acquis communautaire, en ce qui concerne la société de l'information, en particulier du point de vue du genre; *lui demande d'entamer un dialogue avec les principaux acteurs du secteur des médias afin d'élaborer un Code de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein desdits médias; lui demande de prêter une attention particulière à l'utilisation abusive des TIC dans le cadre de la traite des femmes et des enfants; à cet égard, l'invite à promouvoir toutes initiatives juridiques et technologiques nécessaires pour lutter contre ce problème;*

*(L'amendement reprend en partie le texte du paragraphe 84; ce paragraphe sera donc supprimé s'il est adopté)*

Or. en

8.3.2006

A6-0036/3

**AMENDEMENT 3**

déposé par Reino Paasilinna et Teresa Riera Madurell, au nom du groupe PSE

**Rapport**

**A6-0036/2006**

**Reino Paasilinna**

Une société de l'information pour la croissance et l'emploi

Proposition de résolution

---

Considérant J

- J. estimant que la Commission devrait veiller à ce qu'il soit tenu compte des perspectives de genre lors du développement des instruments techniques et réglementaires; considérant que la Commission et les États membres devraient prendre des mesures concrètes afin d'accroître le nombre des étudiantes dans disciplines techniques liées aux TIC et d'assurer que les femmes aient à tous les niveaux accès aux nouvelles chances d'emploi dans le domaine des TIC et parmi le personnel des médias; ***estimant qu'une attention particulière doit être accordée à la situation des femmes dans les zones rurales, insulaires, montagnardes ou géographiquement reculées, ainsi qu'à celle des femmes en situation de plus grande vulnérabilité,***

Or. en